

COA

L'AG ÉLECTIVE REPORTÉE À UNE DATE ULTÉRIEURE

# Berraf se retire de la course

**L'ère de Mustapha Berraf à la présidence du COA fait désormais partie du passé. Le président sortant du Comité olympique algérien vient en effet de confirmer son retrait de la course à un nouveau mandat à la tête de l'instance olympique nationale.**

Dans une déclaration faite à l'Agence officielle de presse, APS, le sixième président de l'histoire (après Feu Hadj Mohamed Zerguini, Si Mohamed Baghdadi, Mohamed Salah Mentouri, Mustapha Larfaoui et Sid-Ali Lebib) a annoncé que l'assemblée générale élective programmée demain «sera reportée». Celle-ci, toujours selon Berraf, sera organisée dans un mois.

Berraf, un tantinet déçu par la tournure des événements, dira : «Oui, je confirme mon retrait (définitif) du COA», et d'assurer qu'il ne reviendra pas sur sa décision. D'autre part, le président sortant a souligné, dans un communiqué, son retrait «de toutes les activités du Comité olympique algérien» et qu'il ne briguera pas un troisième mandat à la tête du COA. Berraf, qui a pris en main les destinées du Comité olympique en 2003, en remplacement de Mustapha Larfaoui, a essuyé depuis quelques mois des critiques de la part de nombre de parties influentes du mouvement sportif.

La gestion des affaires du COA et de quelques dossiers brûlants liés notamment au centre national de Tikjda, ainsi que les échecs répétés

de nos sportifs lors des compétitions internationales placées sous l'autorité du Comité olympique, sont les principaux griefs retenus contre lui.

Le renouvellement des instances fédérales et ses positions contradictoires par rapport au décret 405-05 ont exaspéré la famille sportive nationale. La grogne est montée de plusieurs crans au terme de cette opération que les pouvoirs publics ont inscrit dans l'objectif d'assainir les structures de gestion du sport.

Berraf, qui avait, une première fois, décidé d'organiser l'AG élective à la veille du renouvellement des instances dirigeantes des fédérations, a essuyé le refus de la tutelle et de sa propre base. En course pour ces élections, Mustapha Larfaoui se retire pour signifier sa désapprobation contre cette dérive. Finalement, Berraf se résignera à convoquer une nouvelle AGO-bilans pour le 9 janvier dernier à l'issue de laquelle il proposera et fera voter des résolutions appelant à barrer la route à d'éventuels concurrents. Un acte qui fera réagir de nombreuses voix parmi lesquelles d'anciens membres du comité exécutif sortant.



Photo : DR

## Une autre manœuvre se profile à l'horizon

L'opposition à ce projet d'OPA sur le COA s'organise alors avec la bénédiction des pouvoirs publics sans s'impliquer directement dans la gestion de ce dossier qui a mis l'autorité de l'Etat sur la corde raide vis-à-vis des instances internationales, et la dernière réunion des fédérations à l'INFS/STS sanctionnée par un retrait de confiance à Mustapha Berraf, a confiné ce dernier dans une situation abracadabrante en ce sens que les signataires de ladite motion ont tout simplement menacé de boycotter l'AGE de ce 30 avril alors que le second candidat à un scrutin sur mesure, Abdallah Bessalem en

l'occurrence, annoncera lui aussi son retrait de la course.

Devant cette nouvelle donne, Berraf ne pouvait agir autrement. Abandonner le combat mené contre un mouvement sportif national pour une fois réuni autour d'un projet commun n'était plus qu'une affaire de jours, d'heures. Berraf quitte le sport pour s'éviter de nouveaux déboires. Dans sa déclaration à l'APS, il a souhaité «pleine réussite à l'ensemble des athlètes algériens» engagés dans les prochaines échéances sportives internationales.

Ce sont des adieux pathétiques de quelqu'un qui a préféré ne pas trop s'encombrer l'existence et ruiner un passé sportif respectable.

Encore qu'il ait commis un dernier impair quand il avancera que l'intérim de la présidence du COA sera assuré par le vice-président, M. Toufik Chaouch Teyara. Une (autre) résolution sollicitée, à tous les niveaux du jeu de l'alternance, dans le cas de vacance pour empêchement majeur.

Ce qui n'est pas le cas puisque le mandat de Mustapha Berraf et de son bureau a pris fin le 3 mars dernier et par conséquent la seule alternative était de confier l'intérim au SG du COA, Mohamed Nacereddine Naïdji qui, comble de l'ironie, est l'homme de confiance et le bras droit de Berraf.

M. B.

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES NATIONALES

L'an deux mille neuf et le 27 du mois d'avril s'est tenue, en présence d'un huissier de justice, une assemblée générale des présidents des fédérations sportives nationales, élargie à d'autres membres statutaires de l'assemblée générale du COA, en vue de constater les dérives graves orchestrées par l'instance sortante du Comité olympique algérien et de prendre les mesures appropriées qui sont de nature à faire sortir le mouvement sportif national de la crise désastreuse qu'il traverse.

Après avoir désigné parmi les membres non-candidats le bureau chargé de conduire les débats et adopté l'ordre du jour, les participants ont d'abord passé en revue les décisions prises les 18 et 21 avril 2009. Ils ont déploré, à cet égard, l'obstination du président sortant du COA dans son refus de reconnaître toute légitimité aux fédérations nouvellement élues, ainsi que son rejet catégorique des résolutions prises les 18 et 21 avril 2009 par lesdites fédérations allant même jusqu'à faire des déclarations mensongères à la presse pour dire que certaines d'entre elles ont été suspendues par les fédérations internationales, et ce, dans le seul but de les exclure de l'AGE du COA. Les participants ont déploré également le fait que le bureau exécutif sortant du COA, malgré l'expiration de son mandat, ait décidé de retenir des candidatures sans en référer aux fédérations concernées, seules habilitées à mandater les personnes intéressées, et que ce bureau exécutif s'est limité à porter lesdites candidatures à leur connaissance par le biais du site web du COA.

### Résolutions

Au vu de ces graves dépassements qui ont fait l'objet de débat, et par vote démocratique, les participants ont décidé ce qui suit :

1. Retrait de confiance au président sortant du COA ainsi que de toute prérogative d'agir en qualité de président en exercice du Comité olympique algérien.
2. Rejet des résolutions antistatutaires adoptées le 9 janvier 2009 à l'effet d'assurer à leurs auteurs une réélection à tout prix.
3. Mise en place d'une commission de candidature présidée par le représentant du CIO en Algérie, M. Mustapha Larfaoui, en vue d'organiser l'AGE dans les conditions de sérénité, de respect des dispositions réglementaires et de transparence requises.
4. La dénonciation du mode de désignation des candidats dont la liste a été rendue publique sur le site web du COA sans consultation préalable des fédérations concernées.
5. Les fédérations présentes à cette réunion décident à l'unanimité de ne pas prendre part aux travaux de l'assemblée générale élective prévue, sans concertation préalable, le jeudi 30 avril 2009 par le président sortant du COA.

Les participants décident enfin de ne reconnaître aucune instance dirigeante du COA qui ne soit l'émanation régulière des fédérations sportives nationales. Elles appellent la famille du sport et les pouvoirs publics, chacun en ce qui le concerne, à dénoncer et à tirer les conséquences de tels agissements qui sont contraires à l'éthique, la déontologie et à l'esprit de la charte olympique. Elles décident, enfin, de transmettre une copie du présent procès-verbal au représentant du CIO en Algérie aux fins utiles.

Suivent les signatures dans les feuilles ci-annexées.

Fait à Alger, le 27 avril 2009  
P/ les participants, le président de séance  
M. Chekroun Abdelkader